

Comment sortir de la nouvelle séquence de tensions entre Ethiopie et Erythrée ?

Entretien entre

Dr Christian POUT, Ministre Plénipotentiaire, HEC PARIS EM 22,
Président du Think Tank CEIDES,
Directeur du Séminaire de Géopolitique Africaine à l'Institut Catholique de Paris
&
Carine TSIELE, Journaliste, Quotidien Cameroon Tribune

Publié dans le *Cameroon Tribune* du 15/10/2026, p. 31.

Octobre 2026

1/- Après la rupture de leur relations diplomatiques survenue le 2 octobre dernier, l'Ethiopie et l'Erythrée sont au bord d'un affrontement. Comment éviter une nouvelle escalade entre les deux voisins ?

Il faut restituer cette rupture dans sa chronologie, car elle vient au terme d'une dégradation installée depuis plusieurs mois. Les combats ont repris à la fin du mois de septembre dans le nord de l'Ethiopie, entre l'armée fédérale et les forces du *Front de Libération du Peuple du Tigré*. Le 1^{er} octobre, Addis-Abeba a fermé son Ambassade à Asmara et déclaré dix diplomates érythréens persona non grata. Quelques heures plus tard, Asmara annonçait rompre à son tour l'ensemble de ses relations diplomatiques. La suite est allée bien au-delà du verbe. Le 3 octobre, l'armée fédérale et la Force de paix du Tigré, une dissidence tigréenne appuyée par Addis-Abeba, sont entrées dans Mekele après un retrait préventif du Front, avant la prise d'Aksoum et d'Adigrat. Des renforts érythréens ont été signalés vers Adigrat, un responsable éthiopien évoquant quatre divisions, et l'aviation éthiopienne a conduit des frappes avant un repli constaté le 8 octobre. Le 9 octobre enfin, le chef de la diplomatie éthiopienne a signifié aux Nations Unies que la présence de troupes érythréennes entre 30 et 60 kilomètres à l'intérieur du Tigré constituait une agression flagrante justifiant la légitime défense, Asmara répondant le même jour que c'est l'Ethiopie qui depuis trois ans mène contre elle une guerre d'agression.

Ce qui devrait retenir l'attention dans cette séquence, c'est que chacune des parties se présente comme la victime. Dès lors que les deux capitales revendiquent le registre de la légitime défense, elles se donnent l'une et l'autre un fondement juridique à l'emploi de la force. L'histoire enseigne que cette configuration précède de peu l'affrontement direct... Et le plus frappant est que les alignements se sont inversés. L'Erythrée, qui combattait le Front tigréen il y a quatre ans aux côtés d'Addis-Abeba, s'en rapproche aujourd'hui, pendant que le gouvernement fédéral s'appuie sur des supplétifs issus de dissidences de ce même Front. Quand les alliances se retournent à cette vitesse, aucune partie ne sait plus avec certitude qui elle affronte, et c'est dans ce brouillard que naissent les guerres que personne n'a décidées. J'ajouterais que la zone concernée n'est pas une périphérie militaire ordinaire, puisque le nord éthiopien abrite depuis longtemps le gros du dispositif fédéral, ses garnisons et ses dépôts, de sorte qu'un incident de frontière peut y devenir un problème d'Etat.

Pour éviter l'escalade, deux urgences me paraissent essentielles. La première est de rouvrir un canal de communication, fût-il indirect, puisque la rupture diplomatique a supprimé le canal ordinaire et qu'il revient à un tiers de porter les messages. Ce canal existe déjà. A la fin du mois de septembre, la task force conjointe des Nations Unies et de l'Union Africaine sur la paix et la sécurité, réunie à New York, a demandé à l'ancien Président nigérian Olusegun Obasanjo, Haut Représentant de l'Union Africaine pour la corne de l'Afrique et artisan des pourparlers de Pretoria, de relancer le dialogue entre les

parties. Il appartient maintenant à celles-ci de répondre. La deuxième urgence porte sur le terrain, où il faudrait obtenir une mise à distance des forces avant qu'un incident ne déclenche ce qu'aucune partie n'a officiellement décidé. Si je plaide pour un canal africain, c'est parce que l'expérience de la décennie écoulée a montré que les pressions, les sanctions et les suspensions de coopération venues de l'extérieur n'ont jamais produit l'effet escompté. La culture politique éthiopienne rejette l'ingérence, et elle le fait avec constance, quel que soit le gouvernement en place.

Enfin, derrière les déclarations officielles, il y a les populations. Un million de personnes demeurent déplacées quatre ans après la fin des grands combats. Près de quatre millions, soit plus de la moitié des habitants du Tigré, dépendent d'une aide urgente, et la sécheresse de cette année fait redouter des poches de famine. Voilà ce que coûterait réellement une reprise des hostilités.

2/- Les tensions actuelles viennent remettre en surface un conflit qui date depuis des décennies entre les deux voisins. Quelles solutions peut-on envisager pour une paix durable entre Addis-Abeba et Asmara ?

Pour penser une paix durable, il faut revenir sur ce qui a fait la fragilité de la précédente. L'accord de 2018 a mis fin à vingt années de « ni guerre ni paix », et il a valu au Premier ministre Abiy Ahmed le prix Nobel de la paix. Toutefois il a reposé sur l'entente personnelle de deux dirigeants, sans jamais être traduit en institutions. Aucun mécanisme de règlement des différends n'a été institué et la démarcation de la frontière est restée inappliquée. Lorsque la relation entre les deux hommes s'est défaite, il n'est resté aucune architecture pour amortir le choc. A mon sens, voilà la première leçon : une paix qui ne s'institutionnalise pas finit par s'évaporer, tôt ou tard... J'ajouterais même que ce rapprochement avait été rendu possible par une reconfiguration politique intérieure, celle de l'effacement des officiers qui avaient porté le conflit précédent. La paix de 2018 était donc adossée à un équilibre interne davantage qu'à un traité, et la recomposition de cet équilibre a emporté l'entente avec elle.

Le deuxième nœud est celui de l'accès à la mer. L'Ethiopie est enclavée depuis l'indépendance de l'Erythrée en 1993 ; elle compte plus de 120 millions d'habitants et fait transiter l'essentiel de son commerce extérieur par le port de Djibouti. Le Premier ministre éthiopien a érigé l'accès à la Mer Rouge en priorité stratégique. Il l'a réitéré le 5 octobre dernier, lors de sa prestation de serment pour un nouveau mandat, en précisant qu'il entendait l'obtenir par la négociation et l'avantage mutuel. Asmara y voit certainement une menace sur sa souveraineté territoriale ; le différend tient dans cet écart de perception. Dans cette partie de notre continent, le littoral, les anciens royaumes et les lieux de mémoire font partie du récit national, ce qui confère à un dossier d'infrastructures une charge que les chiffres n'expliquent pas forcément.

Dès lors, une des issues suppose de distinguer deux questions. L'accès commercial à un port relève d'arrangements que le droit international encadre bien, concessions portuaires et corridors de transit, et de nombreux Etats enclavés en ont négocié de semblables. La souveraineté sur le port en est une autre, et elle appartient à l'Etat qui la détient. Tant que la demande éthiopienne sera formulée dans le registre du droit historique sur la ville d'Assab, elle sera reçue à Asmara comme une revendication territoriale. Portée dans le registre de l'arrangement commercial garanti par des tiers, elle redevient discutable.

Il faudrait enfin que le volet intérieur éthiopien avance, car la question tigréenne relève de la souveraineté du pays. Un cadre existe avec l'accord de Pretoria de novembre 2022, mais le Front tigréen a soutenu en juillet dernier qu'il s'était effondré, ce que le gouvernement fédéral récuse. Or un accord dont une partie conteste l'existence même devient inopposable, et c'est précisément là que le travail doit reprendre. Sa mise en œuvre complète, reconnue par les deux signataires, priverait largement de leur objet les accusations croisées de soutien aux groupes armés. Les outils intérieurs existent du reste, puisque le Parlement éthiopien a adopté en 2019 une Commission de réconciliation nationale. Un tel mécanisme, réellement mis en mouvement, mettrait à plat les griefs non résolus bien mieux que des dispositifs importés. Pour que l'ensemble tienne, l'arrangement devra être endossé par l'Union Africaine et par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), puis adossé à des incitations économiques concrètes, faute de quoi nous aurons une nouvelle entente sans lendemain.

3/- Au-delà de l'Ethiopie et de l'Erythrée, ce conflit menace la stabilité de la Corne de l'Afrique qui pourtant connaît malgré tout un développement remarquable. Comment rétablir le dialogue et la confiance dans cette sous-région secouée par des lignes de fracture ?

Vous avez raison de relever ce paradoxe. La Corne de l'Afrique compte parmi les sous-régions les plus dynamiques de notre continent. L'Ethiopie a annoncé une croissance de 10,2 % pour son exercice 2025-2026, ce qui la place parmi les économies les plus performantes, et cela sans ressources pétrolières. La sous-région borde plus de 5 000 kilomètres de côtes, de Massawa à Mogadiscio, sur l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde... Mais les lignes de fracture sont réelles. La guerre au Soudan, ouverte depuis deux ans et demi, a attiré des soutiens extérieurs et nourri des soupçons entre voisins. Le protocole conclu en 2024 entre l'Ethiopie et le Somaliland sur le port de Berbera a tendu les relations avec Mogadiscio. A l'intérieur de l'Ethiopie, une coalition dite de survie a été annoncée le 20 septembre par plusieurs mouvements armés, dont certains ont démenti y figurer, mais la contestation est désormais simultanée dans plusieurs régions. L'on observe par ailleurs ces jours-ci des rapprochements qui profilent de nouveaux alignements. Le 4 octobre, à el-Alamein, un sommet a réuni les Chefs d'Etat égyptien, érythréen, soudanais et somalien. Leur déclaration a lié dans le même texte la gouvernance de la Mer Rouge, présentée comme le droit exclusif des Etats côtiers, et

le dossier du Nil. Le différend sur l'eau et le différend sur la mer sont désormais portés par les mêmes capitales et dans le même document, et c'est cela qui rend la séquence actuelle plus lourde que les précédentes.

Il y a aussi un effet rarement mesuré. L'Ethiopie entretient un contingent en Somalie, au sein de la mission de l'Union Africaine, pour contenir les Shebab, et ce sont les mêmes unités aguerries qu'un front au nord réclamerait. Chaque crispation créerait une tentation de rapatriement, et chaque départ de ces unités rendrait du terrain aux Shebab. Ce mouvement est d'ailleurs engagé, puisque des positions tenues depuis une décennie ont été remises à l'armée somalienne au cours de l'été et que le mandat de la mission africaine expire à la fin de cette année sans financement assuré. Voilà pourquoi une crise bilatérale entre Addis-Abeba et Asmara peut finir par se payer à Mogadiscio.

Dans ce cas, rétablir le dialogue suppose d'abord de redonner de la crédibilité aux instruments régionaux. L'IGAD se trouve affaiblie par le fait que plusieurs de ses membres sont parties aux différends. L'Union Africaine conserve une légitimité plus large, et c'est elle qui a conduit Pretoria. Encore faudrait-il qu'elle soit saisie tôt et dotée des moyens de sa mission... Le deuxième levier est économique. La Corne raisonne aujourd'hui l'accès à la mer comme un jeu à somme nulle, quand l'interdépendance commerciale produit l'effet inverse en rendant le conflit coûteux pour tous. La zone de libre-échange continentale africaine offre un cadre pour penser les corridors et l'énergie à l'échelle de la sous-région. J'ajouterais que les acteurs extérieurs devraient s'abstenir de toute ingérence, ainsi que l'Union européenne l'a rappelé le 5 octobre, car ce potentiel considérable attire les convoitises et chaque alignement extérieur durcit un peu plus les positions locales.

Je terminerai peut-être sur une note qui nous concerne directement. Notre pays a connu un différend frontalier avec le Nigeria, et il a choisi la voie judiciaire puis l'accompagnement des Nations Unies, avec l'arrêt de la Cour internationale de justice en 2002 et l'accord de Greentree en 2006. Certes, le règlement a été long et exigeant, mais il a tenu. Cet exemple montre qu'entre deux Etats africains qui partagent une frontière contestée et une histoire lourde, la sortie par le droit et par la négociation accompagnée demeure possible. Il reste à le vouloir des deux côtés, et à tempérer les blessures de l'histoire.../-

Le Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES) est un laboratoire d'idées qui cumule plus d'une dizaine d'années d'expérience dont six d'existence officielle sous la forme d'une association indépendante, à caractère scientifique et à but non lucratif.

Le CEIDES a vocation à contribuer à la paix et à la prospérité du continent. Il s'engage ainsi à travers la stratégie, la recherche, le conseil, l'influence et la formation dans le cadre du continuum des 3D Développement/Diplomatie/Défense.

Il compte 4 Clubs actifs qui rassemblent des décideurs, chercheurs et partenaires à différentes échelles.

L'intelligence des situations et des contextes, sans enfermement systémique, par recours à la rigueur méthodologique des sciences sociales, la capacité à mettre en place des espaces ouverts, transdisciplinaires et multiacteurs de dialogue structuré et en partager le fruit par des mécanismes de lobbying et plaidoyer sont notre cœur de métier.



ceides
Centre africain d'Etudes Internationales
Diplomatiques Economiques et Stratégiques

B.P. 35147 Bastos-Yaoundé/Cameroun

Tél : (+237) 243 105 872

www.ceides.org

Email : infos@ceides.org



Think tank Ceides